



## PROJET N°9. PROGRAMME ELARGI DE FINANCEMENT ET D'AMENAGEMENT FONCIER

### Caractéristiques Générales

<b>Description sommaire</b>	Dans le cadre de la stratégie de construction de villes nouvelles, ce projet consiste à faire l'acquisition, la sécurisation et la viabilisation de 2 000 ha de terrains urbains, dans 11 villes, d'ici 2030, en vue de les mettre à disposition de promoteurs immobiliers pour la construction de logements sociaux, économiques et de standing. Le projet comprend les composantes suivantes : - Acquisition, purge et sécurisation du foncier ; - Réalisation des études (études de marché, d'impact environnemental, économique, social, topographiques, etc.) ; - Réalisation des VRD primaires ; - Exploitation commerciale des terrains viabilisés par les aménageurs fonciers. Un projet pilote est en cours de réalisation à Ahoué où 53 ha ont été sécurisés sur 300 ha identifiés : les études techniques et les VRD primaires ont été réalisés par l'État et mis à disposition de promoteurs immobiliers.
<b>Intérêt du projet</b>	• Eviter les lotissements anarchiques ; • Mettre sur le marché des terrains urbains viabilisés.
<b>Localisation</b>	• Territoire national

### Informations spécifiques à la structuration en PPP

<b>Répartition envisagée des investissements</b>	Répartition envisagée des investissements : • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir
<b>Type de partenariat envisagé</b>	Type de partenariat envisagé : • A définir

### Statut du projet

<b>État d'avancement</b>	Identification du Projet
--------------------------	--------------------------